

Focus online

Les traditions juridiques inuit comme source d'inspiration

Retour sur une discussion avec Sheila Watt-Cloutier

Par Simon Filiatrault, candidat au BCL/JD

Cela faisait plusieurs années que l'Association de droit autochtone de la faculté (ILADA), dont j'ai l'honneur de présider, cherchait à tout prix à recevoir l'illustre Sheila Watt-Cloutier. Si par le passé les circonstances n'étaient pas propices à sa venue, les planètes semblaient toutefois alignées cette année alors que la réalité virtuelle sous-tendant la présente pandémie nous a permis de connecter avec Sheila en direct de Kuujuaq, à quelque 1 400 km de la faculté. C'est ainsi que le 10 mars dernier j'ai eu la chance d'animer une discussion qui a réuni une trentaine de personnes sur Zoom et qui s'intitulait « Inuit Northern Landscapes: Reimagining a Way Forward with Sheila Watt-Cloutier ».

Comblant un vide dans notre éducation juridique

Notre engouement d'entendre Sheila partager son expertise et ses connaissances s'expliquait en deux temps. D'une part, je me suis toujours considéré fort privilégié de pencher sur le droit selon l'approche trans systémique propre à la faculté qui situe sur un pied d'égalité les différentes traditions juridiques autochtones avec la common law canadienne et le droit civil québécois. Toutefois, les traditions juridiques autochtones sont si nombreuses et uniques qu'il est presque inévitable que certaines traditions soient délaissées au profit d'autres qui se prêtent plus facilement à des généralisations. Les traditions juridiques inuit n'y échappent malheureusement pas. En effet, depuis mon entrée en droit, celles-ci n'ont presque jamais été abordées dans le cadre de mes cours, si ce n'est qu'une classe en particulier dans le cadre de mon cours « Indigenous Peoples and the Law ». Dans un sens, cette situation est justifiable, et même compréhensible, alors que la représentation des Inuit parmi le corps professoral est nulle, et très faible parmi le corps étudiant. C'est dans ce contexte que nous étions impatients d'en apprendre plus sur les traditions juridiques inuit.

D'autre part, et non le moindre, Sheila Watt-Cloutier s'avérait à nos yeux la personne idéale pour traiter de tels enjeux. Pour ceux et celles qui n'en ont pas encore entendu parler, Mme Watt-Cloutier est une militante inuit qui a grandement rayonné sur la scène internationale. Nominée en 2007 pour le Prix Nobel de la paix, elle a longtemps employé ses efforts dans la défense des droits humains, culturels et environnementaux non seulement pour les Inuit de l'Arctique, mais aussi pour l'humanité dans un certain sens. C'est ainsi qu'elle a occupé des postes fort importants et prestigieux, telle que la présidence internationale du Conseil Circumpolaire Inuit (ICC), représentant pas moins de 150,000 Inuit au Canada, au Groenland, en Alaska et en Russie. Aujourd'hui, Sheila travaille pour son compte sur toute une multitude de projets visant en autres la revitalisation des ordres juridiques inuit.

Alors que nos attentes se limitaient initialement à une présentation brève des traditions juridiques inuit et des enjeux historiques contemporains auxquels ont été confrontés les Inuit, Mme Watt-Cloutier est allée bien au-delà de ces visées éducatives. En plus d'avoir dressé un bref portrait des traumatismes historiques vécus par les Inuit et de certaines notions fondamentales des traditions juridiques inuit, elle nous a fait part d'inspirantes pistes de solutions face aux présents enjeux contemporains auxquels nous faisons tous face, autant les autochtones que non-autochtones. Plusieurs de ses enseignements résonnent encore en moi aujourd'hui, et c'est un malheur que la conférence n'ait

pu être enregistrée. Le présent article s'avère un bref retour sur cette discussion passionnante, et deux motifs m'ont animé lors de la rédaction. D'une part, j'espère contribuer à combler ce vide dans notre éducation juridique relativement aux Inuit en déconstruisant certains stéréotypes façonnés par les médias et notre éducation au primaire et secondaire. D'autre part, j'ai l'espoir de vous partager le message que Sheila cherchait à nous transmettre à travers ses sages paroles : les solutions à nos enjeux contemporains résident en grande partie dans le savoir traditionnel Inuit et autochtone.

Un premier contact qui fait des ravages encore aujourd'hui

D'entrée de jeu, Sheila nous a dressé un portrait complet de l'histoire du colonialisme subi par les Inuit. Il faut tout d'abord comprendre que les Inuit ont été à l'abri de l'influence de la société canadienne pendant longtemps dans la mesure où ils étaient fort isolés au sein des territoires nordiques. Cependant, vers les années 20 et 30, leurs régimes alimentaires ont soudainement changé de manière radicale alors qu'ils ont commencé à se prêter au commerce des fourrures afin de se procurer de nouveaux aliments. Vers les années 40, le marché des fourrures s'est complètement effondré, et de pénibles périodes de famines ont suivi. Vers les années 50, c'était l'époque de l'affranchissement des autochtones. Ainsi, nombreuses ont été les communautés inuit qui ont été forcées de s'installer près des nouvelles écoles construites. La santé générale des Inuit qui avaient emménagé dans de minuscules cabanes de bois devenait également de plus en plus préoccupante.

Or, c'est vers les années 60 que les réels traumatismes ont fait surface, les déconnectant complètement de leur langue, pratiques et mode de vie inuit. On peut mentionner au passage les écoles résidentielles qui condamnaient la culture inuit (où Sheila a été envoyé à l'âge de 10 ans), les relocations forcées à quelque 2 000 km de leur communauté afin d'assurer la souveraineté du Canada sur ces terres nordiques pendant la guerre froide ainsi les massacres délibérés par la Gendarmerie Royale du Canada envers les chiens qui sont essentiels aux déplacements et à la chasse afin de forcer les Inuit à se sédentariser davantage dans des communautés. Par conséquent, la dignité et l'estime de soi des Inuit ont été durement ébranlés. C'est ainsi que d'importants problèmes sociaux, notamment les agressions sexuelles et la consommation de drogues et d'alcool, se sont manifestés dans les communautés, problèmes qui persistent encore aujourd'hui. Durant les années 70, ce fut la négociation et la conclusion de la Convention de la Baie-James et du Nord-Québécois, entente historique qui a institutionnalisé presque toutes les sphères de la vie des Inuit et dont les Inuit dépendent grandement aujourd'hui. Vers les années 80, les toxines, ou les polluants organiques persistants, tels que le mercure, se sont frayées un chemin jusqu'à dans leur chaîne alimentaire, empoisonnant les enfants. Enfin, vers les années 90, d'autres formes de fléaux se sont ajoutées au bilan, telles que l'épidémie de suicides et—peut-être la pire chose qui ne soit jamais tombée sur la terre des Inuit—le réchauffement climatique. De fait, avec la hausse des températures viennent la fonte des glaces, la glace étant la force vitale des Inuit. Bien au-delà de l'insécurité alimentaire que provoque la disparition d'espèces animales, comme les ours polaires, la fonte des glaces bouleverse les autoroutes qu'empruntent les Inuit pour aller chasser et pêcher. Ce faisant, ils risquent littéralement leur vie à chaque fois qu'ils s'aventurent sur ces grands déserts blancs.

La nourriture traditionnelle : au cœur de l'ontologie inuit

Avant de revenir sur la perspective inuit du réchauffement climatique, il faut traiter de la nourriture traditionnelle inuit, un élément structurant de leur tradition juridique. En effet, les aliments

traditionnels sont essentiels au mode de vie des Inuit, et ce, à plusieurs niveaux. Au niveau nutritionnel, ce sont ces aliments qui leur permettent de rester en bonne santé et d'être dynamiques dans un environnement complètement glacial. Par exemple, les mammifères marins sont très riches en fer et en oméga-3. Au niveau spirituel, plusieurs formes de cérémonie prennent place aux différentes étapes de la chasse et de la pêche. Par exemple, si les femmes méditent pendant qu'elles nettoient les peaux, les hommes sont aussi dans un état de méditation lorsqu'ils attendent pendant de nombreuses heures que les phoques sortent de leur trou. Au niveau émotionnel, le lien que les Inuit entretiennent avec leur territoire de chasse et les animaux a quelque chose de très rassurant et d'apaisant. Finalement, au niveau culturel, la pratique de la chasse et la pêche inculque aux Inuit des valeurs et aptitudes essentielles à la vie quotidienne. Par exemple, pendant que la neige tombe, que la glace se forme, que les vents meurent et que les animaux refont surface, les Inuits développent des compétences comme la patience et la résilience, compétences tout à fait transférables dans le monde moderne.

Un monde interconnecté

Pour revenir au réchauffement climatique, et c'est à partir d'ici que la présentation a pris une tournure plus inspirante qu'éducative, ce phénomène permet de mieux saisir un autre concept clé des traditions juridiques inuit : l'interconnexion des choses. En effet, les catastrophes écologiques mondiales sont intrinsèquement reliées à l'état de l'Arctique, qui s'avère le système de refroidissement ou encore le climatiseur de la planète. Ce qui se passe en Arctique a donc un effet direct sur les océans et les courants d'eau du monde, provoquant au Sud d'innombrables inondations, sécheresses, incendies et ouragans. L'année 2020 ne pouvait être plus explicite à cet égard. Les feux de forêt en Australie, en Amazonie et en Californie étaient donc reliés d'une certaine manière aux terribles ouragans Laura et Iota qui sont durement sévis aux États-Unis. Bref, l'avenir des Inuit est lié à l'avenir du reste du monde. « If we cannot save the frozen Arctic, can we really hope to save the rivers and the farmlands of others? » nous interrogeait Sheila.

Alors que les traumatismes planétaires se multipliaient et que l'humanité perdait ses points de repère, mère Nature a répliqué : une pandémie nous est tombée sur la tête. Pour Sheila, c'est l'occasion en or de faire le point, d'envisager nouvelles possibilités et d'imaginer une nouvelle voie vers l'avant. Des preuves de l'interdépendance des choses sont d'ailleurs omniprésentes dans notre nouvelle réalité : lorsque tout a été mis sur pause, l'air s'est éclairci dans les grandes villes et certains animaux ont refait surface. Nous savons donc pertinemment que les choses se produisent de manière différente lorsque nous modifions notre manière d'agir.

Toutefois, le réel défi à venir sera de continuer dans cette direction. À cet égard, il est difficile de ne pas être cynique par rapport à l'avenir alors que nous n'avons jamais réellement agi sur ces questions avec l'urgence nécessaire, et ce, malgré la preuve scientifique irréfutable. De fait, nos systèmes de gouvernance sont très lents — trop lents — et les forums internationaux ont grandement perdu de leur force. Néanmoins, tel un phare au milieu d'une tempête sans répit, Sheila a mis de la lumière sur la voie à suivre pour surmonter ce sombre cynisme. Selon elle, afin de se réconcilier avec la nature et les peuples autochtones — double réconciliation qui n'en est peut-être qu'une seule —, une véritable prise de conscience doit s'effectuer à deux niveaux.

Une double prise de conscience éclairée par le savoir traditionnel inuit

Au niveau collectif, nous devons faire preuve davantage d'imagination relativement aux solutions à adopter pour affronter les présents enjeux, tels que l'a proposé Tim Flannery lors d'une table ronde en Nouvelle-Zélande auquel Sheila avait pris part. Il s'agit simplement d'imaginer une nouvelle manière d'approcher les choses, de connecter avec les autres et, surtout, d'aligner nos valeurs économiques avec celles des traditions autochtones basées sur des valeurs d'équité, de respect, de partage et de non-gaspillage. Ces valeurs et ces perspectives sont essentielles à l'avenir de l'humanité selon Sheila Watt-Cloutier. C'est d'ailleurs pourquoi les Inuit, et les autochtones plus largement, se battent avec autant d'acharnement pour la protection de leurs droits humains. Ils ne sont pas des protestataires, mais plutôt des protecteurs. Les solutions à nos problèmes sont donc tout près de nous; il s'agit de se tourner vers ceux qui ont été les plus victimisés et qui sont encore bien connectés à ce qui importe réellement. Les populations urbaines, où tous sont déconnectés des autres, de leur environnement et de leur source de nourriture, ont grandement besoin de ces savoirs autochtones traditionnels. Pour reprendre les mots de Sheila, « the medicine that the world seeks is the Indigenous knowledge and wisdom ». De tels propos résonnent tant en moi. Ils me semblent si simples intuitifs. Comme futurs juristes, notre place privilégiée dans la société nous incombe particulièrement de faire preuve collectivement d'imagination pour adresser ces enjeux qui s'intensifieront au cours du temps. Il faut donc résister à la tentation de se tourner vers des pistes de solution futiles qui découlent de la version capitaliste du monde occidental et faire un effort d'approcher ces problèmes selon un nouvel angle, selon une perspective renouvelée qui reflète les valeurs inuit et autochtones. Néanmoins, Sheila nous a fait part de sa confiance envers notre génération de sortir des sentiers battus et de remettre en question les dogmes et prémisses de notre époque.

Au niveau individuel, une véritable transformation personnelle doit aussi s'opérer afin que notre for intérieur se reflète sur le monde extérieur. Pour reprendre une citation que Sheila a empruntée à Marianne Williamson, "personal transformation can and does have global effects. As we go, so goes the world for the world is us. The revolution that will save the world is ultimately a personal one." Cette ascendance vise en fait aussi à transcender un état victimaire pour atteindre un état de véritable leader. À ce sujet, le leadership, pour Sheila, c'est de garder en tête que les enjeux qui nous incombent sont beaucoup plus grands que nous-mêmes; c'est de travailler à partir de principes éthiques; c'est de projeter aux autres une impression de lucidité et de sérénité intérieure; c'est de toujours vérifier dans son for intérieur que l'on mène à partir d'une position de force afin de ne pas projeter ses propres limites sur ceux à qui l'on donne l'exemple.

Sur ce dernier point, j'aimerais insister sur l'emphase que Sheila mettait sur l'importance de se forger un caractère afin de devenir de véritables vecteurs de changements relativement aux enjeux importants qui poignent à l'horizon. En tant qu'étudiants en droit et leaders de la société de demain, nous serons à l'avant-garde de l'application du droit. Il nous incombe donc une responsabilité d'utiliser nos connaissances, notre expérience et notre raisonnement critique pour le bien commun, d'où l'importance de tirer le maximum de notre formation juridique. Or, comme nous le rappelle Sheila, la manière dont nous raisonnerons et dont nous travaillerons sera plus importante que les connaissances académiques acquises. Les études en droit sont un véritable processus de construction du caractère, caractère qui nous mènera là nous devons être. Sur ce point, je ne puis être plus en accord avec elle. Pour avoir discuté avec plusieurs diplômés de la faculté, je suis porté à croire que la personne que nous sommes pendant nos études en droit sera la personne que nous serons tout au long de notre carrière,

d'où l'importance de travailler sur soi durant ces trois ou quatre années de notre vie. Cette approche holistique qui ne sépare pas la technique de la construction du caractère est typiquement Inuit, et elle mérite qu'on s'y attarde à mon avis.

Cette présentation de Sheila Watt-Cloutier était marquante à plusieurs niveaux. En seulement 90 minutes, j'ai appris plus sur les Inuit et leur tradition juridique que durant toute ma vie. En si peu de temps, Sheila est parvenue à détruire les stéréotypes que je m'étais imaginés à leur égard, stéréotypes qui se sont formés à travers mes cours d'histoire au primaire et secondaire et à travers les nouvelles publiées par les médias qui les présentent trop souvent comme des victimes dont le Canada se veut le sauveur. Également, la présentation m'a rappelé l'importance d'accorder une place privilégiée aux savoirs traditionnels inuit et autochtones dans nos discussions relativement aux enjeux contemporains qui nous affectent tous. Une telle inclusion est nécessaire non seulement pour des questions de pluralismes juridiques et de justice, mais également pour le bien des Canadiens qui sont à court de solutions face aux présents enjeux contemporains. En ces temps difficiles où nous perdons nos points de repère, ses paroles se voulaient autant rassurantes qu'éclairantes.

Pour en apprendre davantage sur les Inuits et les traditions juridiques inuit, je conseille fortement aux intéressés.e.s de se procurer le livre de Sheila Watt-Cloutier « The Right to Be Cold: One Woman's Story of Protecting Her Culture, the Arctic and the Whole Planet »

(<https://www.penguinrandomhouse.ca/books/417373/the-right-to-be-cold-by-sheila-watt-cloutier/9780143187646>).

Pour un article rédigé par Sheila qui résume bien le livre, voir https://granta.com/upirngasaq-arctic-spring/?fbclid=IwAR0jrqtEJhAjxn08RG5APA-KrrGWRbzj3SkZlv74ULovzuYc_Ze8LAbufY.